

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	29 (1941)
Heft:	584
 Artikel:	Pour celles qui n'ont pas de patrie
Autor:	Girod, Renée
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-264003

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quée à Londres pour permettre de se concerter aux représentants des Sociétés humanitaires, qui commençaient à agiter ce problème brûlant, au premier plan de toutes les préoccupations. Des femmes aux Etats-Unis, parmi les plus actives et les plus dévouées dans la campagne qui se préparait, et qui devait aboutir après deux décades à la guerre de Sécession, firent l'effort et le sacrifice pécuniaire de traverser l'Océan, ce qui n'était chose guère facile ni rapide en ce temps-là, pour participer à cette Conférence. Mais les coutumes britanniques ou même internationales n'étaient à cette date pas favorables au féminisme, car l'accès de la salle du Congrès fut refusé aux déléguées féminines, auxquelles on permit tout juste d'écouter les discussions cachées derrière un rideau ! Indignées, deux d'entre elles, Lucretia Mott et Elizabeth Cady Stanton, décidèrent de convoyer dès leur retour dans leur pays un Congrès, qui, lui, aurait pour but, de délivrer de l'esclavage, non plus les noirs, mais bien les femmes ! et ce fut ce Congrès de Seneca Falls, qui marqua en quelque sorte le début du mouvement féministe organisé aux Etats-Unis. Un public très nombreux, masculin et féminin, en suivit les séances, et y signa la Déclaration qui y fut votée, déclaration qui s'inspirait de très près de la Déclaration d'indépendance américaine de 1776, mais en la modifiant légèrement pour marquer l'égalité entre hommes et femmes, et proclama toutes les réformes que réclamaient les féministes d'alors.

On comprend maintenant toute la valeur d'anniversaire, tout spécialement pour les féministes américaines, qui s'est attachée à ce jubilé du mois de novembre 1940, célébré sous la présidence de Mrs. Chapman Catt, toujours incroyablement jeune d'esprit et de cœur, malgré ses 81 ans bien sonnés, toujours aussi élégante et enthousiaste que clairvoyante et sage, et qui était sans doute une des seules participantes à posséder le privilège rare d'avoir pu encore connaître quelques-unes des signataires de la Déclaration de Seneca Falls. Les détails suivants que nous devons à l'obligeance le Dr. Girod, à laquelle ils ont été communiqués pour le Conseil International des Femmes, ne manqueront pas d'intéresser nos lectrices.

Trois cents déléguées et un nombre égal de siégeuses suivirent les séances tenues à New-York de ce Congrès de Jubilé. Celui-ci évoqua l'abord tout naturellement le passé, et ceci sous une forme bien américaine, en présentant une liste de cent femmes qui exercent actuellement avec succès une activité, soit publique, — et la *First Lady* du pays, Mrs. Eleanor Roosevelt venait en tête de cette liste-là — soit professionnelle, ou scientifique, ou artistique, etc., etc. Vint ensuite l'évocation du présent, et sous la présidence de Mrs. Roosevelt, et sous la présidence de Mrs. Roosevelt, toutes les personnes marquantes dans divers champs d'activité parlèrent « des réalités que les femmes d'aujourd'hui doivent savoir regarder en face ». Et quant à l'avenir, onze femmes, hancie également marquante dans sa carrière, formulèrent, à l'imitation des pionnières de Seneca Falls, leurs revendications quant aux obstacles qu'elles rencontrent toujours sur leur route. Or, quand nous constatons que ces femmes, encore infériorisées de par le fait qu'elles sont femmes, sont par exemple Flo-

patriote y goûta l'atmosphère de haut idéalisme et l'absolu autonomie du milieu si nouveau alors. Elle en rapporta le charmant petit livre intitulé : *Paul Geheeb et la libre communauté scolaire de l'Odenwald : une expérience moderne d'éducation*, à Genève en 1923 (Éditions du Bureau international des Ecoles nouvelles).

En 1919, Mme Huguenin fut appelée à la direction de l'Ecole Vinet; elle y introduisit ces entretiens quotidiens à la manière de Félix Pécaut des grands éducateurs (Pestalozzi, Geheeb) : ibre causerie de tous, élèves, maîtres et directeur, d'où se dégage une si grande élévation morale.

Plus tard, Mme Huguenin fut longtemps professeur à l'Ecole des Roches, en Normandie; cette école fut fondée par l'économiste Demolins, sur modèle des Ecoles nouvelles anglaises, créées par Cecil Reddie. La réputation universelle des Roches se démentit point sous l'éminente direction de Georges Bertier, le grand chef scout des Explorateurs de France. Comme à l'Odenwald, Mme Huguenin fut aux Roches à la tête d'une « maison » — ménage, leçons, travail libre, loisirs — exerçant une influence éducative profonde sur ses élèves (des jeunes gens surtout) et de jeunes collègues aussi. De cette expérience naquit un ouvrage nouveau : *La coéducation des sexes : expériences et réflexions*, Neuchâtel 1929 (Collection les actualités pédagogiques, Delachaux et Niestlé). De cette époque aussi, date *Education et Culture d'après Kerschensteiner* (Flammarion, Paris, 1933) volume consacré aux réformes étonnantes d'un ministre bavarois de l'instruction publique.

Quatrième stage pédagogique et expérience sociale ayant tout, celle-là : Mme Huguenin prit la

rence Allen, juge à la Cour Suprême des Etats-Unis, Virginia Gildersleeve, directrice de l'Université (Collège) de Barnard, le Dr. Ester Lovejoy, l'une des femmes médecins les plus célèbres des Etats-Unis... et d'autres, toutes parvenues à des fonctions, à une situation, jouissant d'une considération qui sont aussi loin de nous, femmes suisses, que l'Himalaya l'est du Jura vaudois ou neuchâtelois... pauvres de nous ! ...

A côté de ces grandes manifestations d'ensemble, le Congrès répartit ses travaux entre cinq Commissions : progrès social et économique, éducation, valeurs morales et religieuses, affaires politiques et gouvernementales, paix mondiale. Mais le point essentiel fut, reprenant ainsi la tradition de Seneca Falls, l'élaboration et l'adoption d'une *Déclaration*, dont on a trouvé plus haut le texte et dont — et bien que Mrs. Catt ait déclaré qu'elle la signait à contre-cœur parce qu'elle l'estimait trop conservatrice ! — l'on appréciera le large et vaillant esprit démocratique. Rédigée, discutée et votée par des femmes venues de toutes les parties des Etats-Unis, et dont l'expérience politique, le sens des réalités et le haut idéal pourraient en renoncer à bien des hommes, elle possède une valeur dans laquelle nombre de femmes et de féministes en Europe trouveront à la fois un réconfort et une inspiration.

E. Gd.

Pour celles qui n'ont pas de patrie

Une quinzaine de jours à peine se sont écoulés depuis que le Mouvement Féministe a publié, d'après une lettre reçue par l'Alliance des Sociétés féminines suisses, la description d'un camp de réfugiées, victimes de la guerre, internées dans des camps du sud de la France.

Les faits parlent mieux que les paroles ; nos lectrices ont doucement senti le contraste entre cette misère sans nom et notre vie encore si facile malgré la situation européenne. Les coeurs ont parlé, les bourses se sont ouvertes, et de nombreux coupons de chèques sont parvenus par la poste au numéro indiqué : I. 4861. Petites ou grandes, toutes les sommes ont été reçues avec reconnaissance et émotion, car beaucoup d'entre elles apportaient des messages d'encouragement et de reconnaissance. Une lectrice du Mouvement m'a écrit : « J'avais préparé, pour vous l'envoyer, une somme modeste, mais mon mari vient de recevoir une allocation du Nouvel An qui me permet de la doubler... » Ainsi nous est revenue la somme rejoignant de 1600 Fr. en l'espace de deux semaines. A vous toutes et à vous tous, généreux donateurs dont plusieurs ont désiré rester anonymes, nous disons un chaleureux merci.

Déjà grâce à votre libéralité 300 couvertures de laine ont été commandées et partiront de suite pour leur destination. Nous espérons aussi très prochainement envoyer des vivres qu'il faut actuellement acheter en dehors de Suisse dans les pays qui peuvent encore les exporter.

Ce mouvement d'entr'aide se heurte à de nombreuses difficultés, mais nous ne perdons pas courage, nous souvenant que : « il est plus doux de donner que de recevoir ».

— Au nom du Comité de l'Alliance des Sociétés féminines suisses :
Dr. Renée Girod.

direction du Foyer de Soulin, à Bruno (Seine et Oise), maison pour enfants protestants moralement abandonnés. Et là, parmi les arrêtés, instables, déficients sensoriels et jeunes délinquants, Mme Huguenin donna tout son cœur à l'enfance malheureuse. De ce contact sont sortis deux ouvrages de sa plume : *Les Tribunaux pour enfants* (Neuchâtel 1935. Delachaux et Niestlé) et *Les Enfants moralement abandonnés* (Juvy 1936. Éditions du Cerf).

Fidèle au maître Geheeb, Mme Huguenin consacra encore quelques années à son « Ecole d'humanité » à Pont-Céard (Genève), à Greng et au Lac Noir (Fribourg).

Désormais, Elisabeth Huguenin se voulut à son œuvre littéraire. Elle avait collaboré antérieurement à la *Nouvelle Revue française* par de menues choses, fortement pensées et d'un style très travaillé. Un très beau chapitre termine la *Co-éducation des sexes*, qui dépasse le point de vue pédagogique proprement dit, *Coup d'œil sur un avenir possible* ; nous y lisons ceci : Le docteur Adler a dépiété mille fois, sous les névroses féminines, le terrible « complexe d'infériorité... » Un des problèmes de l'éducation moderne, et spécialement la coéducation, consiste donc à restituer la femme à sa véritable nature, de manière à la mettre en mesure d'accomplir les tâches spécialement féminines que comporte la vie de ce monde ; en dehors de la maternité proprement dite, il en existe un nombre considérable. C'est de cette façon-là que l'« éternel féminin » jouera son rôle dans l'histoire de notre race ».

Dix ans s'écoulèrent dès lors, qui mûrissent la pensée et la personnalité d'Elisabeth Huguenin, la faisant vivre d'une vie intérieure intense, en

La police féminine en Angleterre autrefois et aujourd'hui

I. Autrefois

Comment l'on se représentait la police féminine il y a 75 ans ! (un dessin de Punch vers 1865).



Cliché Mouvement Féministe

II. Aujourd'hui

Lors de la récente discussion à la Chambre des Communes sur l'augmentation du nombre des agents de police féminines, (discussion dont nous avons relaté les détails rappelant que le gouvernement avait envoyé à toutes les autorités locales une circulaire leur recommandant l'extension de la police féminine), l'une des femmes députées, Miss Irene Ward, posa tout de go cette question, — qui embarrasserait singulièrement l'un de nos Conseillers fédéraux — au Secrétaire du *Home Office*, Mr. Herbert Morrison : « Mon très honorable ami (on sait que telle est la formule traditionnellement employée dans le plus traditionnel des Parlements !) est-il lui-même sympathique à la nomination de femmes dans la police ?... »

Ce à quoi le ministre répondit sans sourciller : « Je suis toujours sympathique à la nomination de femmes à quoi ce soit. » Il y a tout de même progrès...

Les femmes et l'Eglise

Un progrès dans le canton de Berne

Un de nos abonnés de St-Imier, membre du Synode de l'Eglise réformée bernoise, nous écrit :

Lors de sa récente session le 10 décembre 1940, le Synode de l'Eglise réformée bernoise a pris, après un long débat, une décision favorable à nos idées.

Jusqu'ici les femmes ayant terminé leurs études de théologie ne pouvaient légalement pratiquer dans le Canton de Berne qu'un ministère fort restreint. Par exemple elles n'étaient pas autorisées à administrer les sacrements ou même à monter en chaire pour prêcher. Le Synode a fait suite, à une très faible majorité il est vrai, la proposition du Conseil Synodal, selon laquelle cette dernière autorité a décrimé plein pouvoir pour lever toute restriction au saint ministère féminin de l'Eglise Réformée Bernoise, après examen de chaque cas, et sur préavis des paroisses intéressées. Un petit vent du large a ainsi soufflé sur cette digne assemblée dont la réputation est de tout repos.

R. H. J.

Carrières féminines

La cuisinière

(Suite et fin)

Quels sont les moyens de formation professionnelle d'une cuisinière ? Vu les fatigues physiques qui comporte ce métier, on recommande de ne pas y débuter trop jeune, en tout cas pas

1 Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

dehors et au-dessus de sa vie professionnelle, la vivant d'ailleurs. *Mission de la femme*, donne précisément la réponse au point d'interrogation de la *Coéducation des sexes*, tout en exprimant une grande âme, en même temps que l'évolution féminine de l'époque contemporaine, vue par une femme intelligente.

M. E.



Publications reçues

W. MIROWITSCH : *Schneeflocken. Neun Märchen und Erzählungen*. Vita Nova Verlag Lucerne, relié Fr. 3.50 ; cartonné, Fr. 2.50.

Voici un petit livre russe mis à la portée des lecteurs qui savent l'allemand — recueil de neuf contes que liront avec le même plaisir grands et

avant dix-huit ans, et d'utiliser les années qui séparent cet âge de la sortie de l'école pour du travail ménager, l'étude des langues, etc. (On remarque que, pour nos Confédérées, la connaissance du français est nécessaire, vu l'emploi de cette langue pour de nombreux termes techniques, la composition des menus, etc.).

L'apprentissage du métier est soumis à un règlement fédéral (apprentissage dans l'hôtellerie), qui fixe une durée de deux ans et demi. En 1938, 149 cuisiniers et seulement 20 cuisinières avaient subi les examens de fin d'apprentissage : cette très faible proportion féminine a sa cause dans le fait qu'en dépit de ce beau règlement fédéral, les conditions d'apprentissage ne sont pas encore partout telles qu'on puisse en conscience les recommander aux jeunes filles. Le jeune homme se trouve dans de meilleures conditions : il débute dans la « brigade », dont il gravit tous les échelons, suivant la tradition, jusqu'au titre envie de chef, alors que la jeune fille, ne pouvant faire partie de la fameuse « brigade », est de ce fait exclue de tout apprentissage dans une grande maison. Et malheureusement, dans les hôtels et restaurants de second ordre ou de moindre importance, il est rare qu'un cuisinier ou une cuisinière-chef veuille accepter des apprentices, estimant que leur personnel auxiliaire leur suffit. Pour être juste, il faut également dire ici que, trop souvent, parents et jeunes filles s'imaginent que le métier de cuisinière s'apprend facilement par un bref volontariat, ou quelques temps de service de fille de cuisine, sans réaliser qu'une mauvaise cuisinière, ou même une cuisinière de capacités moyennes, gâte tout le train de vie d'une maison entière.

En plus de cet apprentissage de deux ans et demi, il existe encore une école de cuisinières dans le canton des Grisons, dont le programme est établi conformément aux stipulations du règlement fédéral. La durée des études là-bas est de deux ans, l'âge d'admission étant relevé à 19 ans, et le programme comprend six mois de cours et internat, et 18 mois de pratique dans divers restaurants en relations avec l'école.

Mais toutes les jeunes filles qui aiment à cuisiner ne visent pas à devenir cuisinières dans un restaurant, un hôtel ou une institution, et celles qui ont pour but de travailler dans des pensions, des homes, ou même des familles, doivent se préparer autrement à l'exercice de leur métier. Pour celles-là, il existe des écoles, des cours, une forme d'apprentissage, dans le détail desquels il n'est pas possible d'entrer ici, mais sur lesquels on ne peut que recommander vivement à tous les parents de demander des conseils et des renseignements aux directrices de bureaux d'orientation professionnelle. Car il est de nombreux chemins

petits, et excellemment traduits par Suzanne Engelson et Pauline Bittner-Magnienat.

La poésie de la nature et ses miracles quotidiens sont à la base de tous ces récits où le rêve se mêle harmonieusement à la réalité, où l'intention moralisatrice ne transparaît nulle part d'une façon ennuyeuse. Des images heureuses, une langue fluide jamais banale — c'est un volume mince, imprimé en caractères grands et nets, muni d'une jolie couverture, qui aurait sa place tout indiquée dans la bibliothèque de famille.

M.-L. P.